

Click to verify



百度知道>提示信息 知道宝贝找不到问题了> 提示信息 知道宝贝找不到问题了> we will go and load ... Nous chargerons ... -> we will load ... Bonsoir, S'agissant de l'expression d'une action future et indépendamment de toute distance à parcourir, "aller + infinitif" exprime ce que l'on dénomme "le futur proche". Ex. : "Il est 23 h, je vais bientôt me coucher." On peut aussi employer ici le futur simple,mais avec de préférence avec "bientôt" ou un synonyme : "Il est 23 h, j'irai bientôt me coucher." (De préférence à : "Il est 23 h, j'irai me coucher.") Sinon, pour reprendre ton exemple, MAPJEN, "nous irons, à Toulouse, charger ce camion demain matin" (idée de distance à parcourir). Last edited: Jan 25, 2015 Pour moi le futur simple est juste plus soutenu que le présent dans ce cas, car les deux sont utilisables. "Dès que j'ai terminé, je te téléphone" : ici la principale est au présent et je n'utiliserais ce temps qu'avec de la famille ou un ami, alors que : "Lorsque j'aurai terminé, je te téléphonerai" me semble plus soutenu. Sinon je suis d'accord avec l'idée de distance! Mais si on me demande quand je rentre en France, je dirai sans doute "Je ne rentre qu'en 2017" et pourtant la date est éloignée... Entendu pour la différence de registre de langue. Pour la réponse à la question de savoir quand on rentre en France, l'indicatif présent et le futur peuvent s'employer. Quand rentrez-vous/rentes-tu/rentrez-vous/rentreras-tu en France ? Je rentrerai en 2017/Je ne rentre qu'en 2017/Je rentre en 2017... Toutes ces phrases sont grammaticalement correctes, mais ne se valent pas stylistiquement et n'appartiennent pas toutes au même registre. Oui justement, c'est ce que j'essayais d'expliquer. Beaucoup parlent de distance, mais je pense que tout se joue au niveau du registre de langue car je dirai à mon frère "je rentre qu'en 2017" et à un patron "je ne rentrerai qu'en 2017". Mais il faut noter que le verbe utilisé dans le poste d'origine est "aller" :> Je vais, (...) nous allons... Et c'est un usage très particulier. "Je vais manger, nous allons charger le camion"... Ce verbe échappe aux considérations de registre et est utilisé lorsque l'action à venir est proche, selon moi, chose qui n'est pas valable pour les autres verbes. ... Tout à fait d'accord : j'ai d'ailleurs signalé le cas du futur proche. On retrouve la notion de niveau de langue dans ces phrases : Demain, j'irai à Toulouse pour charger ce camion. Demain, nous allons aller à (le reste sans changement). Ou'en pensez-vous ? Last edited: Jan 25, 2015 J'approuve vos remarques sur ce sujet! Tout à fait d'accord, l'exemple est parfait d'ailleurs. Votre deuxième phrase me choque à l'oreille, je ne sais pas pour vous! Même si on peut l'entendre dans la rue, dans les cafés, je trouve qu'utiliser deux fois de suite le verbe aller gêne un peu niveau fluidité de la langue : donc j'approuve totalement la différence de registre car cette phrase-ci est définitivement d'un registre familier et "j'irai à Toulouse" d'un registre soutenu! Bonsoir, Les deux phrases n'ont pas le même sens et les deux sont au futur. La phrase "Nous allons charger ce camion demain matin" est un futur proche. Le verbe aller est ici un auxiliaire de temps qui suivi d'un verbe à l'infinitif. Cette phrase a un sens très proche de "Nous chargerons ce camion demain matin". L'autre phrase "Nous irons charger ce camion demain matin" a aussi un sens futur. Cette fois-ci, le verbe aller à son sens normal, qui indique un déplacement. Il est au futur simple. La phrase pourrait s'écrire "Nous irons à cet endroit pour charger ce camion demain matin" et elle pourrait se mettre au futur proche "Nous allons aller charger ce camion dans un instant". SouthParkSpecialist said: J'approuve vos remarques sur ce sujet! Tout à fait d'accord, l'exemple est parfait d'ailleurs. Votre deuxième phrase me choque à l'oreille, je ne sais pas pour vous! Même si on peut l'entendre dans la rue, dans les cafés, je trouve qu'utiliser deux fois de suite le verbe aller gêne un peu niveau fluidité de la langue : donc j'approuve totalement la différence de registre car cette phrase-ci est définitivement d'un registre familier et "j'irai à Toulouse" d'un registre soutenu! Entendu. (Précision si besoin est : "Nous allons aller ..." a été écrit pour exemplifier justement la différence de registre.) @Tiltornade : Accord sur toute la ligne, sous la légère réserve que "Nous allons aller" n'appartiendrait pas au style surveillé ! (Cf. messages 10 et 11, si nécessaire.) @Tiltornade : Accord sur toute la ligne, sous la légère réserve que "Nous allons aller" n'appartiendrait pas au style surveillé ! (Cf. messages 10 et 11, si nécessaire.) Pour ma part, j'emploie et j'entends couramment employer des constructions du type "je vais y aller", "nous allons y aller" "je vais aller dormir", "je vais aller faire des courses", "on va aller en vacances à tel endroit...". Mais, j'emploie plus rarement le "nous" à l'oral, effectivement. Bonsoir, Je ne vois pas bien ce que tu veux comparer entre "je vais aller" et "j'irai", puisque leur sens peut être très proche ou plutôt différent. J'imagine qu'à l'écrit, le futur proche est moins souvent employé qu'à l'oral Bonsoir. Et "vous allez aller à l'eau", qu'est-ce ? Dear colleagues, could you suggest what can A.S. mean in Turkish? I suppose it is something like Ltd. or some other legal status, though I am not sure. By the way, I came across this acronym after a Turkish company name. Thank! Dear Matvey, The exact translation for this type of company is Simple Commandite Company. You can find below the exact differences between A.Ş. (Anonim Sirketi) and Ltd.Ş. (Limited Sirketi) Simple Commandite Company: It is the type of company established with the aim of managing a commercial business under a commercial title where only one or a few partners are unlimitedly responsible for the debts of the company and where the other partner or partners are limitedly responsible. The partners who are unlimitedly responsible are called active partners whereas the partners who are limitedly responsible are called dormant partners. Because the dormant partner's responsibility may not pass the amount of capital which they have given or promised to give, if damage occurs their responsibility will be limited to the amount of their share. However if the dormant partner has expressed in writing that they are responsible for the amount which exceeds their share they promised as capital or if they have announced (published) this then they will be responsible for this amount against third persons or to the person the announcement was made to. The partners who have the authority to represent the company are the active partners. Limited Company: They are commercial companies established under a commercial title by two or more real or legal entities which function on economic areas and where the company is responsible with its assets for its debts and the partner's responsibility is limited to the capital they have promised and only to the company, also it is the type of company where the main capital is certain and divided according to the number of partners. The partner's responsibility is limited and is only against the company. The right to vote is estimated according to the capital given by the partners. (25 TL=1 VOTE). The company's mandatory institutions are the general committee and the managers. Along with this if the number of partners is more than 20 then a supervisor/supervisors must be appointed as well. 百度知道>提示信息 知道宝贝找不到问题了>_